

**3 PME du groupe PHOTOSOL spécialisées dans la production
d'électricité photovoltaïque obtiennent le visa AMF
pour faire une offre au public**

**Les particuliers vont pouvoir profiter des avantages fiscaux
liés à la loi TEPA :
75% des sommes investies en réduction d'ISF**

Paris, le 20 avril 2010

Photosol Invest, qui regroupe l'ensemble des fonds permettant d'investir dans les projets de centrales photovoltaïques de l'opérateur Photosol, annonce l'obtention par l'Autorité des Marchés Financiers des visas n°10-098, n°10-099 et n°10-100 autorisant l'augmentation de capital, au profit des personnes assujettis à l'ISF, des 3 PME Photosol Villefranche sur Cher, Photosol Bordezac et Photosol Sarrazac.

Ces PME sont dédiées à l'exploitation de centrales au sol produisant de l'électricité solaire intégralement réinjectée dans le réseau EDF. Chaque société porte le nom du site d'implantation de la centrale :

- une installation de 7MWc dans le Gard sur 15 ha d'un centre de stockage de déchets ultimes,
- une installation de 12MWc dans le Lot sur 23ha de terrains en friche,
- une installation de 7MWc dans le Loir et Cher sur 13 ha d'un centre d'enfouissement technique de déchets de catégorie 2,

**La période de souscription au capital de ces PME prendra fin le 3 juin 2010.
L'augmentation de capital est limitée à 2,5 M€ par société.**

Sous réserve de conserver leurs parts durant 5 ans dans la PME, les souscripteurs pourront bénéficier, comme le prévoit la loi TEPA, d'une réduction de leur Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF / payable au 15 juin 2010) égale à 75% du montant investi dans la société dans la limite de 50.000€. Le ticket d'entrée est fixé à 1.050€, sans limitation du nombre d'actionnaires.

Calendrier et modalités de souscription *(identiques pour chacune des trois sociétés)*

Forme juridique des sociétés	Société Anonyme faisant offre au public
Réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)	75% du montant investi, prime d'émission incluse
Prix de l'action	105€
Dont prime d'émission	5%
Montant minimal d'investissement	1.050€
Frais de sortie	0%
Frais annuels de gestion	1%
Date limite de souscription	3 juin 2010
Durée de détention envisagée / durée de détention légale	5 ans / 5 ans
Eligibilité des titres au PEA	oui
Montant optimal d'investissement	66.666€
Rentabilité annuelle ciblée (sur 5 ans, incluant l'avantage fiscal)	30% - 35%

Retrouvez toute l'information sur www.photosol-invest.fr

A propos de Photosol Invest

Photosol Invest est l'outil de financement du Groupe Photosol, société entrepreneuriale créée en 2008 pour développer des centrales électriques photovoltaïques au sol. Photosol Invest a vocation à proposer chaque année des véhicules d'investissement permettant de prendre des participations directes ou indirectes dans les sociétés d'exploitation de centrales photovoltaïques en France. En 2008, Photosol Invest a levé près de 3 millions d'euros avec la holding IR Photosol Invest Energie 2009 (visa AMF n°09-322)

Contacts :

Investisseurs

PHOTOSOL INVEST

Benoît FARINES

Tél : 01 44 54 09 21

contact@photosol-invest.fr

Médias - Presse

Agence FARGO

Aurélie LUSTREMAN

Tél : 01 44 82 95 51

alustremant@fargo-media.com

Les prospectus des PME Photosol Villefranche sur Cher, Photosol Bordezac et Photosol Sarrazac ont obtenu les visas n°10-098, n°10-099 et n°10-100 délivrés le 19 avril 2010 par l'Autorité des Marchés Financiers. Les prospectus sont mis à la disposition du public sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site internet de la société (www.photosol-invest.fr). **L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique « facteurs de risque » du prospectus visé par l'AMF.**